

VÉLO AVENTURE (BIKEPACKING) – RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

SECTEUR CAMP MERCIER

Les deux boucles de ce secteur (K et L) s'élancent à partir de l'accueil du Camp Mercier et empruntent d'abord les pistes de ski de fond 30, 3A, 3 et 4 vers le relais La Pie puis les 4, 5, 42 et 14 vers la Forêt Montmorency et finalement la piste qui descend abruptement vers la rivière Montmorency au pont sud. Cet enchaînement de pistes et de chemins forestiers, qui totalise 12,4 kilomètres, constitue également le dernier segment à parcourir en sens inverse pour revenir au point de départ des boucles. Ces parcours sont prescrits ici dans le sens horaire. L'entente entre la réserve faunique des Laurentides et la Forêt Montmorency, ce territoire à vocation scientifique appartenant à l'Université Laval, n'autorise que les passages à vélo pour l'activité bikepacking sur les chemins et les pistes de ces deux circuits. Ainsi, le camping et la pêche sont strictement interdits. Le non-respect de ces consignes peut entraîner la résiliation de l'entente et compromettre l'existence de ces boucles.

K – Boucle Camp Mercier/Montmorency/Malbaie/Renaud – 150 KM

Distance : 148,6 kilomètres (3-4 jours)

Dénivelé positif : 2602 mètres

Dénivelé négatif : 2602 mètres

Niveau : difficile

La première moitié de la boucle, ayant une topographie exigeante, débute avec la remontée de la rivière Montmorency jusqu'à sa source. Son parcours intègre ensuite le bassin versant de la rivière Jacques-Cartier, brièvement, puis celui de la rivière Malbaie avant de dévaler ou de remonter les rives de deux affluents de la Montmorency, soit la rivière des Neiges et la rivière Noire. À quelques kilomètres de sa rencontre avec la rivière Montmorency, elle effectue un spectaculaire plongeon d'une trentaine de mètres : la chute de la rivière Noire.

K - Boucle Camp Mercier/Montmorency/Malbaie/Renaud – 150 KM

KM 0	Accueil Camp Mercier ; cap vers le sud pour contourner Lac-à-Noël vers relais La Sittelle sur pistes de ski de fond 30 et 3A
KM 1,5	Piste traverse ligne de transport d'énergie Hydro-Québec
KM 2,8	Relais La Sittelle ; continuer tout droit vers le nord sur piste de ski de fond 3
KM 4,2	Continuer tout droit sur piste ski de fond 4
KM 5,2	Relais La Pie ; continuer tout droit sur piste de ski de fond 5
KM 5,7	Garder la droite sur piste 42 (piste principale)
KM 7,2	Intersection avec piste 14 ; continuer tout droit sur piste 42-14A
KM 8,9	Intersection avec pistes vers lac Caché et relais La Mésange ; continuer tout droit sur piste 14
KM 10,1	Tourner à droite vers l'est sur chemin forestier qui descend à la rivière Montmorency
KM 12,4	Pont Sud rivière Montmorency ; ne pas traverser, continuer tout droit et remonter la rivière sur chemin du Sault
KM 15,4	Refuge Poirier (confluent rivières Montmorency/Noire) ; continuer tout droit sur chemin du Sault
KM 16,6	Intersection avec chemin du Raccourci ; continuer tout droit sur chemin du Sault
KM 19,6	Lac Piché ; garder la droite et continuer sur chemin du Sault
KM 20,4	Tourner à droite et quitter chemin du Sault pour traverser 2 sablières et rejoindre route forestière 33 (Accueil Forêt Montmorency 500 mètres à gauche)

KM 21	S'engager et tourner à droite sur route forestière 33
KM 21,6	Pont rivière Montmorency ; continuer tout droit sur route forestière 33
KM 25,8	Garder la gauche et poursuivre vers le nord sur route forestière 331
KM 26,4	Garder la gauche et poursuivre vers le nord sur piste 3312
KM 30,1	Lac et mont Belle Fontaine (1151 mètres)
KM 30,9	Lac Langy ; continuer tout droit vers le nord et lac Lachance sur piste 3312
KM 39,4	Lac Lachance ; camping possible ; poursuivre sur route forestière 13 vers le sud puis l'ouest jusqu'à la rivière Montmorency
KM 42,4	Pont rivière Montmorency ; camping et pêche possible ; continuer sur route forestière 13 sur 100 mètres
KM 42,5	Tourner à droite sur piste primitive qui remonte rive ouest rivière Montmorency
KM 54,5	Intersection avec piste vers l'est ; garder la gauche
KM 55	Tourner à droite sur piste vers les lacs Maltais et Montmorency
KM 55,4	Garder la gauche et continuer sur piste vers les lacs Maltais et Montmorency
KM 56,6	Lac Maltais
KM 57,4	Lac Montmorency
KM 59,2	Intersection avec autre piste ; garder la gauche et poursuivre vers lac Nadreau
KM 60,1	Lac Nadreau
KM 61,3	Lac Petit-Pré
KM 62,1	Intersection avec route forestière 17 ; tourner à droite vers lac Malbaie
KM 66,1	Intersection avec route forestière 62 ; continuer tout droit sur route forestière 17 vers lac Malbaie
KM 69,2	Intersection avec route forestière 173 ; continuer tout droit sur route forestière 17 (début aller-retour vers lac Malbaie)
KM 70,7	Lac Malbaie ; revenir vers intersection avec route forestière 173
KM 72,2	Tourner à gauche vers le sud sur route forestière 173 (fin aller-retour vers lac Malbaie)
KM 80,5	Lac Milton ; camping possible
KM 81,9	Entrée lac Japet ; pêche possible sur la rivière.
KM 85,3	Pont haute rivière Malbaie (décharge lac Gamache) pêche possible
KM 85,5	Tourner à gauche sur piste 3314 vers lac Fradette
KM 88	Lac Fradette ; camping possible
KM 92,5	Garder la droite sur route forestière 331 direction sud-ouest
KM 100,4	Intersection avec piste ; garder la droite sur route forestière 331
KM 101,9	Intersection avec route forestière 333 ; tourner à droite sur route forestière 331
KM 102,9	Pont rivière des Neiges
KM 103	Tourner à gauche sur piste 3332 vers lac Renaud
KM 107,5	Pont décharge lacs Dumont et Renaud ; camping et pêche possible
KM 108,8	Lac Renaud

KM 118	Réunification avec route forestière 333 ; continuer tout droit
KM 123,1	Intersection avec piste vers lac Beaudry ; garder la droite sur route forestière 333
KM 125	Tourner à droite sur route forestière 33
KM 125,2	Aller-retour totalisant 400 mètres vers pont rivière Noire
KM 125,2	Tourner à gauche sur route forestière 300 (Forêt Montmorency) vers le sud
KM 126,8	Stationnement sentier chute de la rivière Noire (longueur : 400 mètres)
KM 129,8	Garder la gauche sur piste ascendante
KM 131	Tourner à droite sur piste primitive ascendante
KM 132,5	Point de vue sur la vallée de la rivière Noire
KM 133,8	Tourner à droite sur piste vers lac Bédard
KM 134	Lac Bédard
KM 136,1	Pont sud rivière Montmorency
KM 136,2	Tourner à gauche sur route forestière et entreprendre l'ascension vers le Camp Mercier et retour à l'Accueil par le même enchaînement de pistes que les premiers 12,4 kilomètres de cette boucle

La pratique du vélo aventure se fait en complète autonomie et requiert une préparation rigoureuse. Pour votre sécurité, il est important de prévoir un plan d'urgence et du matériel de secours en cas de pépin.

Veillez noter que plusieurs secteurs n'offrent aucune couverture cellulaire, et que l'eau n'est pas potable dans les lacs et les rivières. Les emplacements de camping suggérés sont rustiques, et ne disposent d'aucun aménagement ni d'aucun équipement. Si vous allumez des feux de camp, assurez-vous de le faire de façon sécuritaire. Merci de respecter les interdictions de feux, le cas échéant.

La pêche à gué, sur certaines rivières que vous croiserez, est permise, à condition d'acheter un droit d'accès valide.

Les parcours sont accessibles du début juin (selon l'état des routes) jusqu'au 9 septembre. Pour des raisons de sécurité, l'accès au territoire est interdit du 10 septembre au 15 octobre (période de chasse à l'orignal).

Bonne aventure !